

BAYEUX



LA FALAISE DE LONGUES-SUR-MER

INVENTAIRE

- A Eléments de connaissance
- B Protections légales
- C Maîtrises foncières

SOMMAIRE

ELEMENTS DE CONNAISSANCE A

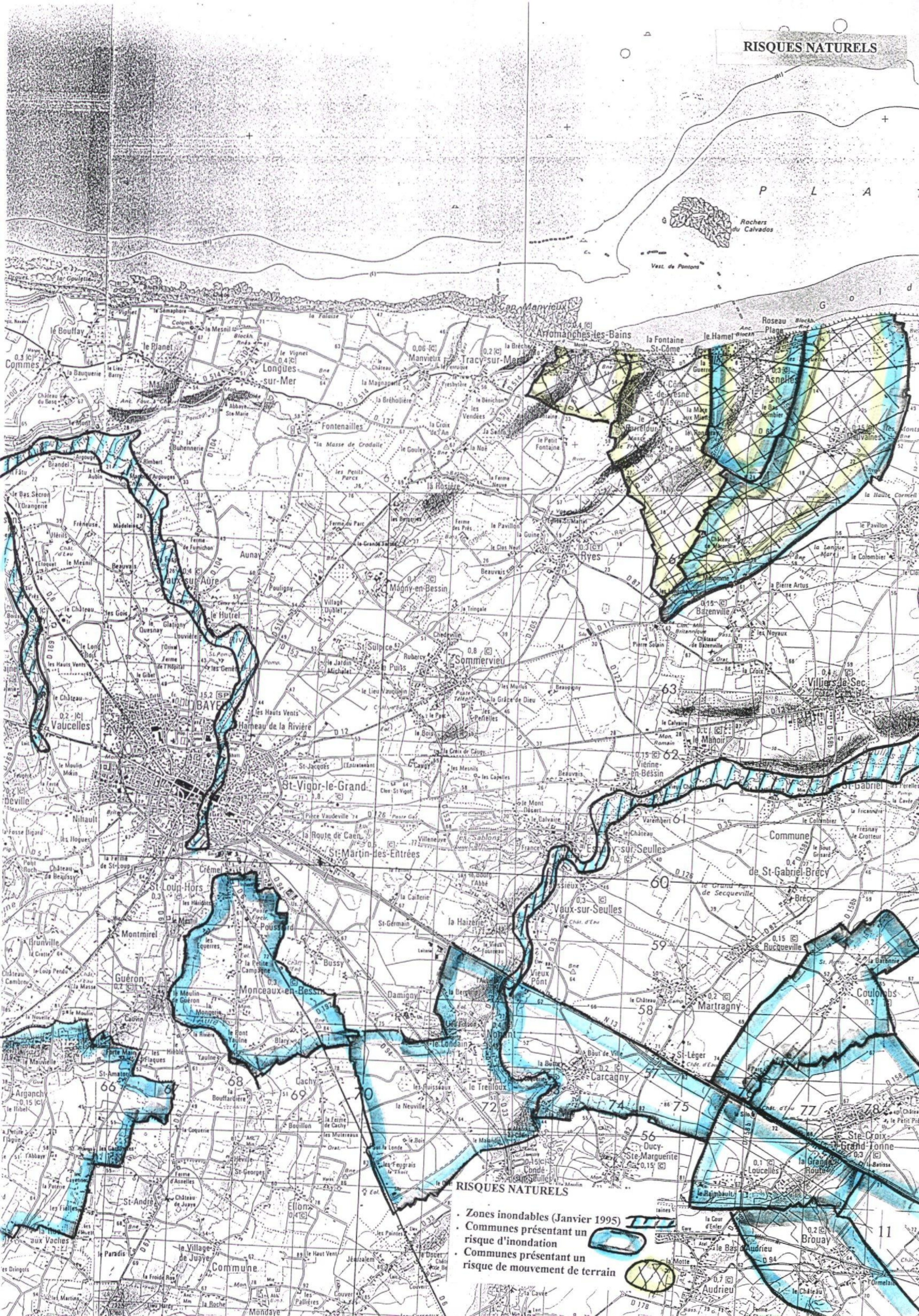
ZNIEFF	1 - 4
Paysage	5 - 6
Parcs et Jardins	7 - 8
Réserves Volontaires	9
Zones à Risque	10 - 11

PROTECTIONS LEGALES B

Sites (Loi de 1930)	12 - 13
Espaces boisés classés	réservé
L. 146.6	18 - 19
Réserves Naturelles	20
Parc	21 - 22

MAITRISES FONCIERES C

Acquisitions Conservatoire du Littoral Département	réservé
---	---------

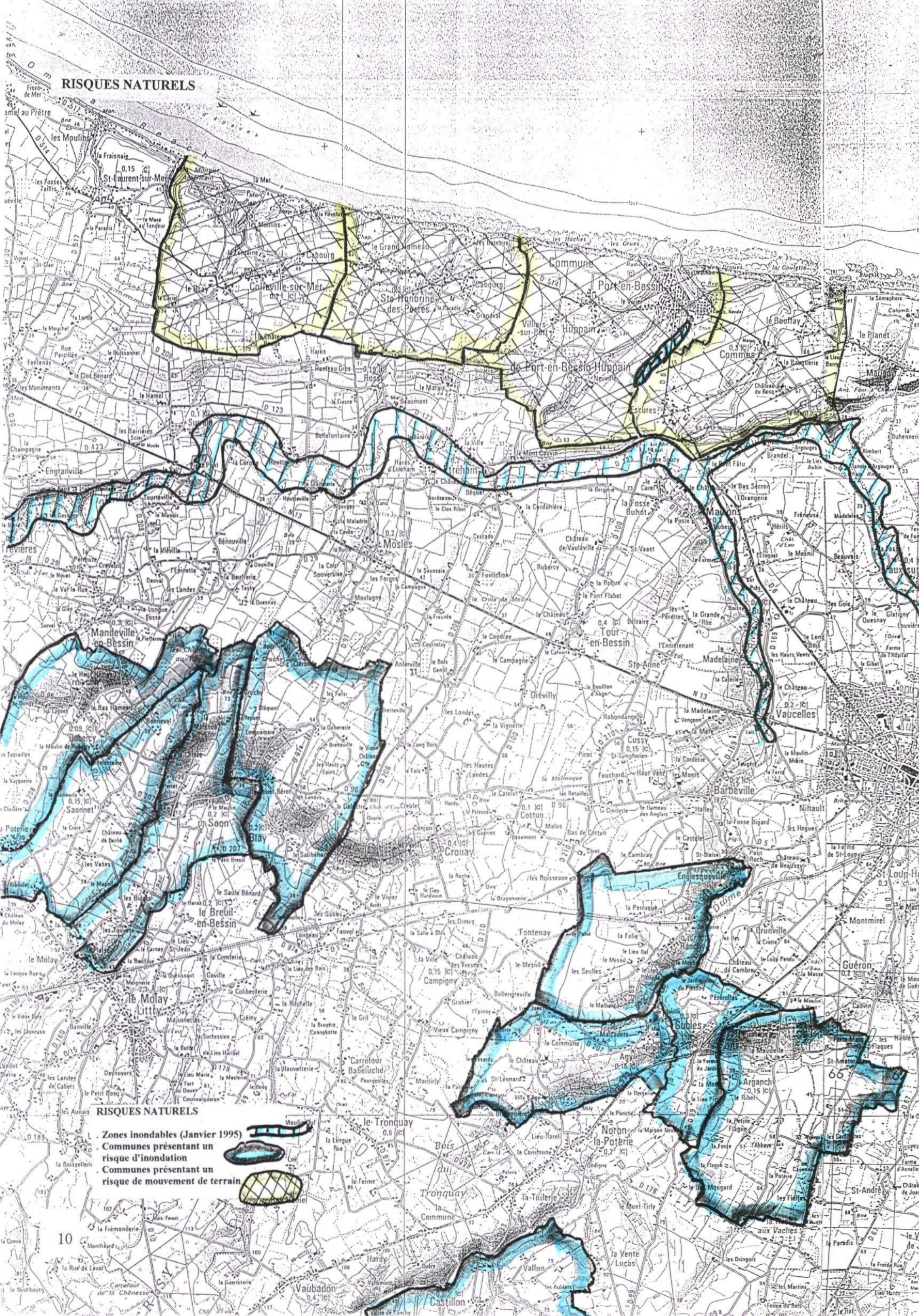





RISQUES NATURELS

- Zones inondables (Janvier 1995)
- Communes présentant un risque d'inondation
- Communes présentant un risque de mouvement de terrain



RISQUES NATURELS



-  Zones inondables (Janvier 1995)
-  Communes présentant un risque d'inondation
-  Communes présentant un risque de mouvement de terrain

RESERVES VOLONTAIRES



INTERET ECOLOGIQUE GENERAL

Coteaux calcaires exposés au Sud, sur la rive droite (Nord) de l'Auro au niveau des Fosses du Soucy, la réserve scindée en deux secteurs non adjacents présente tous les stades de la végétation propres à ce type de milieu : de la pelouse au bois, en passant par les formations arbustives et même parfois des landes à ajoncs sur formations superficielles décalcifiées.

Botanique

Parallèlement aux études ornithologiques, un inventaire floristique, mammalogique et entomologique est en cours d'élaboration. Les premiers résultats trop fragmentaires ne permettent encore pas de préciser l'importance du site même si plusieurs espèces peu communes ont été observées : cicindelles par exemple. Le coteau de Commes est couvert de ronciers (45% de la superficie), de pelouses graminéennes (50%), le reste étant occupé par des formations diverses : prunelliers, sureaux, aubépines et ajoncs, dont la présence s'explique par des phénomènes de décalcification superficielle. Une haie discontinue (chênes, merisiers, sureaux, houx) borde le coteau. A Maisons, en dehors du bosquet, la pelouse occupe encore presque toute la surface. Les espèces les plus typiques des pelouses calcaïques rencontrées à la Tour du Baron sont :

- | | |
|--|------------------------------|
| <i>Blackstonia (= Chlora) perfoliata</i> | <i>Brachypodium pinnatum</i> |
| <i>Briza media</i> | <i>Bromus erectum</i> |
| <i>Centaura scabiosa</i> | <i>Cirsium eriophorum</i> |
| <i>Hippocrepis comosa</i> | <i>Mula conyzia</i> |
| <i>Linum catharticum</i> | <i>Ononis spinosa</i> |
| <i>Pimpinella saxifraga</i> | <i>Sambucus ebulus</i> |
| <i>Sanguisorba minor</i> | <i>Senecio erucifolius</i> |
| <i>Trisetum flavescens</i> | |
- Dans les bois environnants, on rencontre :
- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| <i>Iris foetidissima</i> | <i>Laburnum anagyroides</i> |
| <i>Viola hirta</i> | |

INTERET ORNITHOLOGIQUE

Nidification

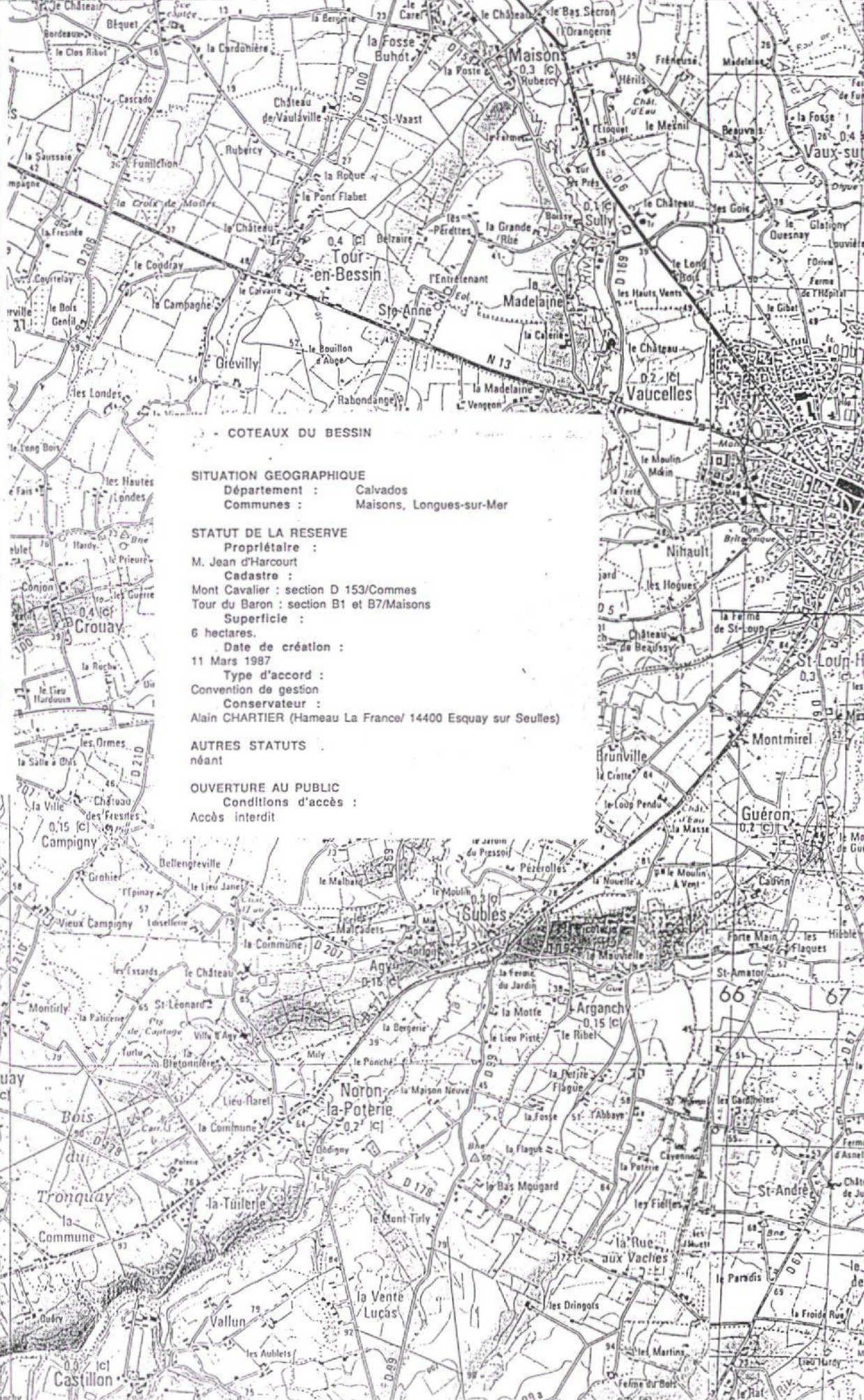
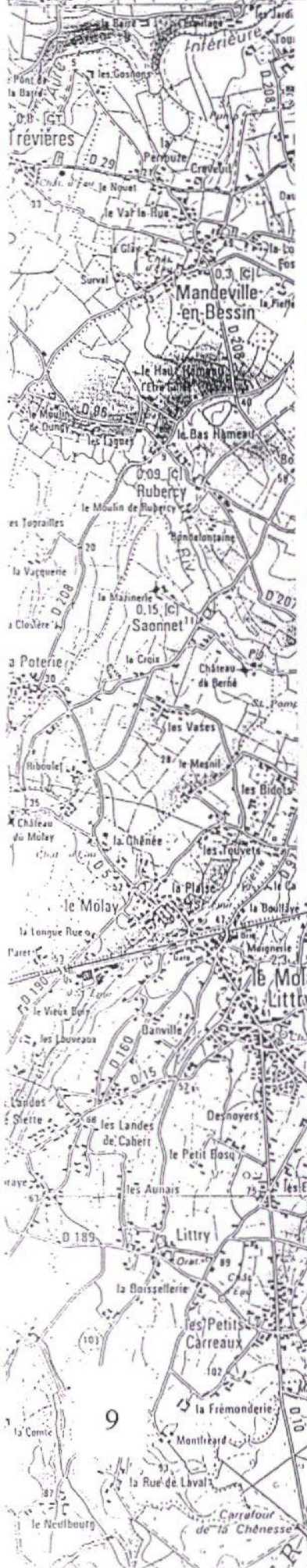
On trouve la série classique des passereaux. Leur présence dépend essentiellement de la hauteur des strates végétales : de l'alouette des champs (sur les pelouses) au pinson des arbres (dans les bois), en passant par la locustelle tachetée et le bruant jaune (dans les landes).

Liste des espèces nicheuses :

Pigeon ramier, pic-vert, alouette des champs, accenteur mouchet, troglodyte, traquet pâle, rouge-gorge, merle noir, grive musicienne, merle noir, locustelle tachetée, fauvette à tête noire, fauvette grisette, fauvette babillarde, pouillot véloce, pouillot fitis, mésange huppée, mésange charbonnière, bruant jaune, pinson des arbres, verdier d'Europe, chardonneret, linotte mélodieuse, bouvreuil pivoine, étourneau, pie bavarde, corneille noire.

Période Internuptiale :

Bondrée apivore, busard St Martin, loriot d'Europe



COTEAUX DU BESSIN

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Département : Calvados
Communes : Maisons, Longues-sur-Mer

STATUT DE LA RESERVE

Propriétaire : M. Jean d'Harcourt
Cadastre : Mont Cavalier : section D 153/Commes
Tour du Baron : section B1 et B7/Maisons
Superficie : 6 hectares.
Date de création : 11 Mars 1987
Type d'accord : Convention de gestion
Conservateur : Alain CHARTIER (Hameau La Franco/ 14400 Esquay sur Seulles)

AUTRES STATUTS

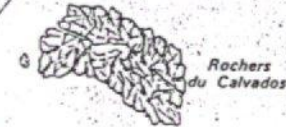
néant

OUVERTURE AU PUBLIC

Conditions d'accès : Accès interdit

PARCS ET JARDINS

P L A



D JARDIN BOTANIQUE		
Communes :	Bayeux	Rôle actuel
Lieu dit	Jardin Botanique	Culturel
S :	2,7 ha	Urbain
		Touristique
		Valeur actuelle
		Paysagère
		Historique
		Botanique

B PARC DU CHATEAU DE BRECY		
Communes :	Brécly St Gabriel	Rôle actuel
Lieu dit	Château	Culturel
S :	3 ha	Touristique
		Valeur actuelle
		Paysagère
		Historique
		Botanique

C PARC DU CHATEAU D'AUDRIEU		
Communes :	Audrieu	Rôle actuel
Lieu dit	Le Château	Touristique
S :	25 ha (dont 12 ha de Bois)	Valeur actuelle
		Historique

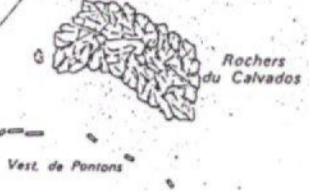
PARCS ET JARDINS



A PLANBESSIN	Rôle actuel	Valeur actuelle
Communes : Castillon	Culturel	Paysagère
Lieu dit : Ferme du Château	Touristique	Botanique
S : 0,3 ha		

PAYSAGE

P L A



PAYSAGE

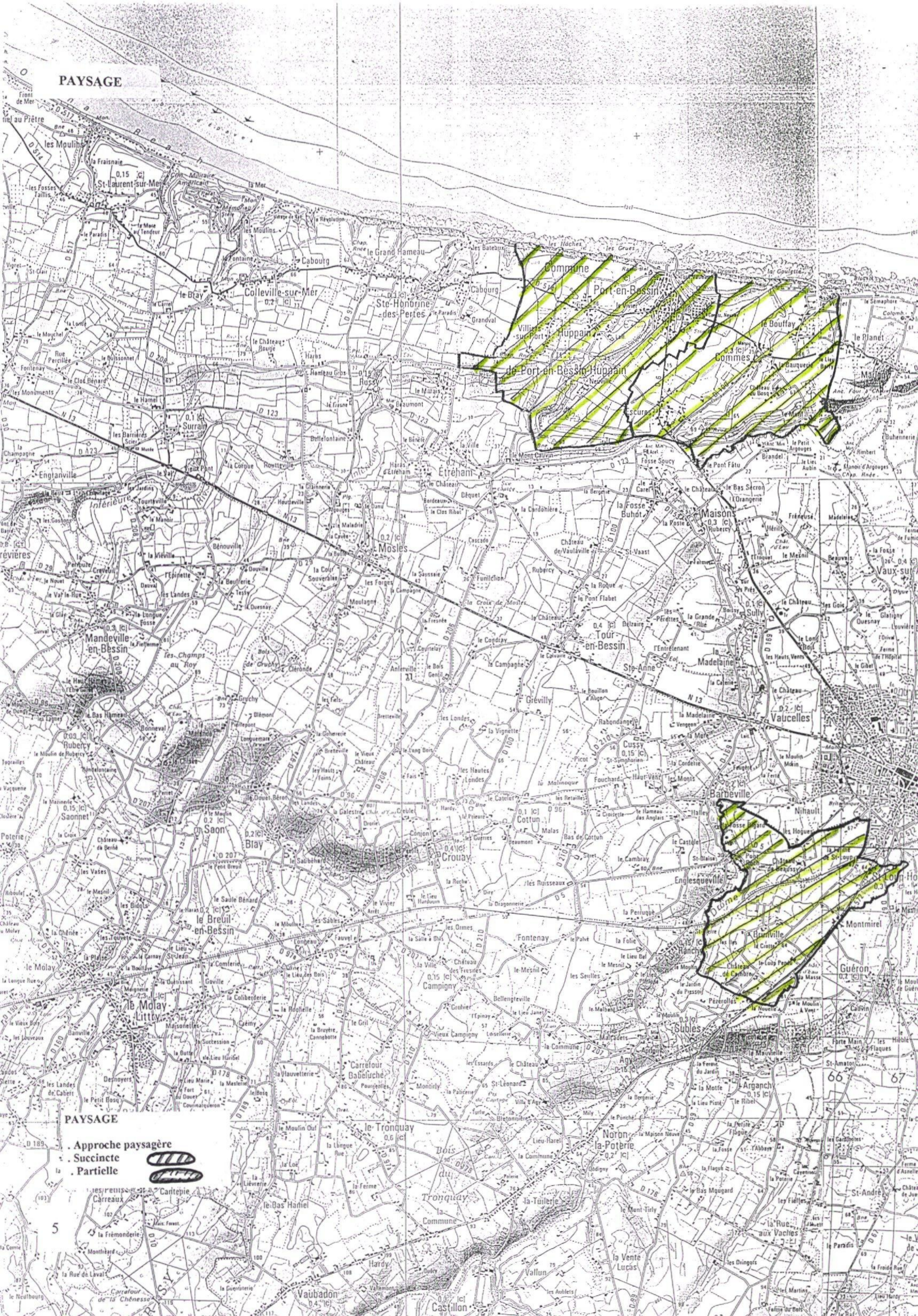
Approche paysagère
- Succincte
- Partielle



de Secqueville
Brécq

6

PAYSAGE



PAYSAGE

- Approche paysagère
- Succincte
- Partielle



5

66

67



ZNIEFF

- Type I
- Type II
- Type I - II

0130 - 0000

0017 - 0000

0022 - 002

0022

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

00

01

02

03

04

05

06

07

ZNIEFF

N°	Type	Noms	Communes	Intérêts
0017-0000	I - II	Falaises et Estran Rocheux du Bessin Oriental D : 1987 - 1993 S : 548 ha	Arromanches - Commes - Longues S/Mer - Manvieux - Port-en-Bessin Huppain - Ste Honorine des Pertes - Tracy S/Mer.	Floristique (niveau national) Faunistique (ornithologique)
0018-0000	I - II	Marais et Dunes de Ver-Meuvaives D : 1980 - 1987 S : 14 ha	Meuvaives - Ver S/Mer	Floristique (niveau national) - Faunistique (ornithologique) Géologique
0022	II	Vallées de la Seulles, de la Mue et de la Thue D : 1965 - 1992 S : 1 699 ha	Esquay S/Seulles - Le Manoir - St Gabriel Brécy - Villiers le Sec.	Floristique (niveau national) Faunistique (ornithologique)
0022-0002	I	Vallées de la Seulles et de la Thue D : 1992 S : 734 ha	Esquay S/Seulles - Villiers le Sec.	Faunistique : ornithologique.

0022

Ensemble de trois vallées enserrées dans des coteaux calcicoles plus ou moins boisés, et dont les fonds, marécageux, sont traversés par des cours d'eau assez rapides. Cette juxtaposition de milieux est à l'origine de la valeur écologique de cette zone. Ces microvallées sinueuses à proximité de la mer offrent un intérêt paysager et un patrimoine architectural de qualité (site inscrit et nombreux monuments historiques).

* FLORE

La diversité des milieux rencontrés induit une diversité d'espèces parmi lesquelles quelques espèces rares et/ou protégées au niveau national (*) telles l'Aisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia* *), le Céraiste visqueux (*Cerastium pumilum*), la Gentiane des marais (*Gentiana uliginosa* *), l'Épiaire droit (*Stachys recta*), la Spirée filipendule (*Filipendula vulgaris*),...
Notons également des espèces rares de bryophytes telles *Southbya nigrella*, *Cephalozia baumgartneri*, *Tortella inflexa*,...

* FAUNE

La valeur ornithologique de cette zone est due notamment à la nidification d'espèces remarquables telles la Bergeronnette des ruisseaux, le Martin-pêcheur, le Rouge-queue à front blanc, la Fauvette babillarde, la Sarcelle d'été, le Faucon hobereau, la Pie-grièche écorcheur,...

La richesse des eaux douces, principalement la Mue, rivière non polluée, présente des groupements des eaux douces (flore et faune) à peu près intacts. Ce cours d'eau est très intéressant pour ses populations de salmonidés.

00220002

Les vallées et les coteaux associés présentent une diversité de biotopes riches, révélés par une avifaune elle-même riche et variée.

* FAUNE

L'intérêt ornithologique de ce site est révélé par la présence d'espèces nicheuses intéressantes telles le Faucon hobereau, le Pigeon colombin, la Chouette hulotte, le Martin-pêcheur, le Pic épeichette, l'Hirondelle de rivage, le Rougequeue à front blanc, le traquet pâtre, la Bouscarle de Cetti, la Locustelle tachetée, la Rousserole verderolle, l'Hypolaïs polyglotte, la Fauvette babillarde, la Fauvette grisette, le Bruant de roseaux.

0130

* Intérêt ornithologique : série classique des communautés de passereaux terrestres, fonction de la hauteur des strates végétales : de l'Alouette des champs au Pinson des arbres, en passant par la Locustelle tachetée et le Bruant jaune.
Lieu de nidification du Pigeon ramier, du Pic vert, de l'Alouette des champs, de l'Accenteur mouchet, du Troglodyte, du Traquet pâtre, du Rouge-gorge, du Merle noir, de la Grive musicienne, de la Locustelle tachetée, de la Fauvette à tête noire, de la Fauvette grisette, du Pouillot véloce, du Pouillot fitis, de la Mésange charbonnière, du Bruant jaune, du Pinson des arbres, du Cardonnet, de la Linotte mélodieuse, du Bouvreuil pivoine, de l'Étourneau, de la Pie bavarde et de la Corneille noire.

* Intérêt géologique : relief karstique engendrant des fosses (dont fosse Soucy) et autres pertes de l'Aure.

00170000

Cette zone, constituée d'un linéaire de falaises hautes d'une cinquantaine de mètres en moyenne et de l'estran attenant, présente une variété de biotopes et d'espèces qui lui confère un intérêt écologique majeur.

* FLORE

Cette zone recèle un grand nombre d'espèces rares et/ou en limite d'aire de répartition (L), et/ou protégées au niveau national (*). Notons parmi elles la Belladone (*Atropa Belladonna*), la Petite Centaurée délicate (*Centaurium pulchrum*), la Gentiane amère (*Gentiana amarella* *), la Capillaire marine (*Asplenium marinum* L), la Gesse sans vrille (*Lathyrus nissolia*), la Scrofulaire à feuille de germandrée (*Scrofularia scorodonia* L)...

On recense, sur le platier rocheux, une intéressante flore algale riche de plus de 85 espèces recensées dont 32 ont leur limite septentrionale à Sainte Honorine-des-Pertes. Cette zone constitue, de plus, une des rares stations du Calvados pour *Taonia atomaria* et *Padina pavonica*.

* FAUNE

Les falaises accueillent un grand nombre d'oiseaux nicheurs, tant sur les abrupts que dans les micro-secteurs de landes, fourrés et prairies. Ainsi, on peut noter la nidification des Goélands marins, bruns et argentés, du Petrel fulmar, de la Mouette tridactyle, de l'Hirondelle de fenêtre (ce site constitue la seule colonie rupestre pour la Basse-Normandie), du Pigeon colombin, du Rougequeue noir, du Faucon crécerelle, du Traquet pâtre, des Fauvettes grisettes et babillardes, de l'Hypolaïs polyglotte, de la Rousserole verderolle...

Le platier est très intéressant sur le plan zoologique. On note ici la présence de l'hermelle (*Sabellaria spinulosa*) au Bouffay, responsables de petits récifs dont le développement est assez sporadique. Ce site constitue la seule station des côtes du Calvados pour cette espèce.

Présence de moulières remontant assez près des falaises, compte-tenu des dépressions présentes et de l'apport d'eau douce.

Enfin, il faut souligner l'intérêt géologique du site. En effet, on note ici un bel exemple de stratotype du Bajocien, notamment à Sainte-Honorine-des-Pertes, avec des phénomènes de résurgences de rivières sous-terraines au niveau des falaises.

00180000

Cette zone, constituée d'un marais arrière-littoral à roselières et d'un cordon dunaire qui le sépare de la mer, présente une variété de biotopes riches d'une faune et d'une flore remarquables.

* FLORE

Selon les milieux rencontrés, on recense ici une quinzaine de plantes rares et/ou protégées au niveau national (*). Sur le cordon dunaire, on notera la présence de l'Elyme des sables (*Elymus arenarius* *), de la Queue-de-lièvre (*Lagurus ovatus*), de *Gnaphalium undulatum*, de l'Aspérule des sables (*Asperula cynanchica*), de *Tulostoma squammata*. Dans les milieux saumâtres, on peut voir la Glycérie fasciculée (*Puccinellia fasciculata*), la sous-espèce *flexilis* de la Soude maritime (*Suaeda maritima* ssp. *flexilis*).

Enfin, dans le marais, on pourra admirer la Grande utriculaire (*Utricularia vulgaris*), la Marisque (*Cladium mariscus*), le Flûteau fausse-renoncule (*Baldellia ranunculoides*), la Berle (*Sium erectum*), le Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), l'Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*), l'Orchis à fleurs lâches (*Orchis laxiflora*), l'Ophioglosse langue-de-serpent (*Ophioglossum vulgatum*)...

* FAUNE

Cette zone constitue un relais très important pour l'avifaune migratrice, notamment en ce qui concerne les anatidés et les limicoles. Des espèces très diverses sont notées, tant en période pré-nuptiale que post-nuptiale, avec parfois des effectifs nombreux. Au printemps, outre des stationnements d'espèces remarquables, on peut noter la nidification du Grèbe castagneux, de la Foulque macroule, le Râle d'eau, le Busard des roseaux, la Bouscarle de Cetti, les Locustelles tachetée et luscinoïde, le Phragmite des joncs, les Rousserolles verderolle et effarvate, la Cisticole des joncs, le Vanneau huppé, la Bergeronnette printanière, le Bruant des roseaux,....Notons que le Butor étoilé a été aperçu à maintes reprises et pourrait nicher dans ce type de milieu lui convenant très bien.

Enfin, il convient de souligner l'intérêt géologique exceptionnel que revêt cette zone, où l'on peut reconstituer toutes les étapes de la transgression flandrienne.

ZNIEFF

N°	Type	Noms	Communes	Intérêts
0014	II	Marais du Cotentin et du Bessin - Baie des Veys D : 1995 S : 39 636 ha	Trévières	Faunistique (ornithologique - Mammologique) Floristique
0017-0000	I - II	Falaises et Estran Rocheux du Bessin Oriental D : 1987 - 1993 S : 548 ha	Arromanches - Commes - Longues S/Mer - Manvieux - Port-en-Bessin Huppain - Ste Honorine des Pertes - Tracy S/Mer.	Floristique (niveau national) Faunistique (ornithologique)
0020	II	Forêt de Cerisy - Balleroy D : 1987 - 1994 S : 2 440 ha	Cerisy la Forêt - Montfiquet	Floristique (mycologie) Faunistique (entomologique - mammologique - ornithologique).
0129	II	Bois du Tronquay et du Quesnay D : 1989 S : 1708 ha	Campigny - Castillon - Le Molay Littry - Le Tronquay - Noron la Poterie.	Ornithologique.
0130-0000	I - II	Coteaux du Bessin - Fosse Soucy Communes - Etreham - Longues S/Mer - Port en Bessin - Huppain		Ornithologique - géologique.

Massif forestier en bon état d'entretien composé de hêtres.

0020

*** FLORE**

La végétation assez homogène de cette forêt subatlantique tire son intérêt de sa situation géographique, la plus à l'ouest de la Normandie où il ne subsiste des anciennes forêts que des lambeaux très dégradés.

Par ailleurs, on recense 115 espèces de champignons ont été recensés dans cette forêt, dont certains sont assez rares tels : *Strobilomyces strobilaceus*, *Russula sylvestris* et surtout *Psilocybe semilanceata*

*** FAUNE**

Cette forêt est d'un grand intérêt entomologique, du fait notamment de la présence d'une sous-espèce endémique de carabe : le Carabe à reflets cuivrés (*Chrysocarabus auronitens* ssp. *cupreonitens*).

Sur le plan mammalogique, ce massif abrite des populations importantes de grands mammifères (Cerfs, Chevreuils, Sangliers), dont les densités sont ici très élevées.

Enfin, l'avifaune nicheuse est également très riche. En effet, on note la nidification de la Bondrée apivore, du Faucon hobereau, du Pic épeichette, du Rouge-queue à front blanc, du Pipit des arbres et celle du Pic mar avec des effectifs supérieurs à 50 couples. Notons également la présence du Gros-bec au printemps.

0014

Les zones de tourbières alcalines et de marais tourbeux qui composent les marais du Cotentin et du Bessin présentent une flore rare et diversifiée qui s'accompagne d'une fréquentation exceptionnelle par des oiseaux d'espèces variées. Ces zones humides sont d'une importance majeure pour les oiseaux d'eau et font parties des zones naturelles européennes à protéger. La baie des Veys est le prolongement vers la mer de ce vaste ensemble marécageux, tant au niveau végétation qu'au niveau faune. On y observe toutes les plantes de vases salées de la Manche.

*** FAUNE**

Cette vaste zone de marais est d'un grand intérêt ornithologique. Elle constitue une zone d'hivernage et de nidification pour de nombreuses espèces d'oiseaux rares et remarquables. Parmi les espèces nicheuses les plus remarquables, citons la Cigogne blanche, le Busard cendré, la Bécassine des marais, le Râle des genêts, le Courlis cendré, le Canard pilet, la Sarcelle d'été, le Combattant varié, l'Avocette, le Canard souchet, la Barge à queue noire, le Busard des roseaux... Sur le plan mammalogique, il convient de signaler que, depuis 1991, la baie des Veys est une zone de reproduction pour le Phoque Veau-marin, et que la présence de la Loutre d'Europe a été notée en 1989 dans ces marais.

*** FLORE**

Les conditions hydrologiques, la nature du sol et les pratiques agricoles extensives favorisent la présence d'espèces rares à très rares et/ou protégées au niveau national(*) telles le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia**), le Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia**), la Sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*), l'Ossifrage brise-os (*Narthecium ossifragum*), la Spiranthé d'été (*Spiranthes aestivalis**), le Potamogeton luisant (*Potamogeton lucens*), le Potamogeton capillaire (*Potamogeton trichoides*), la Boulette d'eau (*Pilularia globulifera**), la Patience des marais (*Rumex palustris*),...

0129

* Intérêt ornithologique : très intéressante avifaune nicheuse avec espèces rares au niveau national ou régional : Bondrée apivore, Faucon hobereau, Pic mar, Martin-pêcheur, Pouillot siffleur, Pigeon colombin, Pic épeichette, Mésange huppée... Hivernage du Busard Saint-Martin, du Hibou moyen-duc, du Tarin des aulnes...

00170000

Cette zone, constituée d'un linéaire de falaises hautes d'une cinquantaine de mètres en moyenne et de l'estran attenant, présente une variété de biotopes et d'espèces qui lui confère un intérêt écologique majeur.

*** FLORE**

Cette zone recèle un grand nombre d'espèces rares et/ou en limite d'aire de répartition (L), et/ou protégées au niveau national (*). Notons parmi elles la Belladone (*Atropa Belladonna*), la Petite Centaurée délicate (*Centaurium pulchrum*), la Gentiane amère (*Gentiana amarella* *), la Capillaire marine (*Asplenium marinum* L), la Gesse sans vrille (*Lathyrus nissolia*), la Scrofulaire à feuille de germandrée (*Scrofularia scorodonia* L)...

On recense, sur le platier rocheux, une intéressante flore algale riche de plus de 85 espèces recensées dont 32 ont leur limite septentrionale à Sainte Honorine-des-Pertes. Cette zone constitue, de plus, une des rares stations du Calvados pour Taonia atomaria et Padina pavonica.

*** FAUNE**

Les falaises accueillent un grand nombre d'oiseaux nicheurs, tant sur les abrupts que dans les micro-secteurs de landes, fourrés et prairies. Ainsi, on peut noter la nidification des Goélands marins, bruns et argentés, du Petrel fulmar, de la Mouette tridactyle, de l'Hirondelle de fenêtre (ce site constitue la seule colonie rupestre pour la Basse-Normandie), du Pigeon colombin, du Rougequeue noir, du Faucon crécerelle, du Traquet pâle, des Fauvettes grisettes et babillardes, de l'Hypolaïs polyglotte, de la Rousserole verderolle...

Le platier est très intéressant sur le plan zoologique. On note ici la présence de l'hermelle (*Sabellaria spinulosa*) au Bouffay, responsables de petits récifs dont le développement est assez sporadique. Ce site constitue la seule station des côtes du Calvados pour cette espèce. Présence de moulières remontant assez près des falaises, compte-tenu des dépressions présentes et de l'apport d'eau douce.

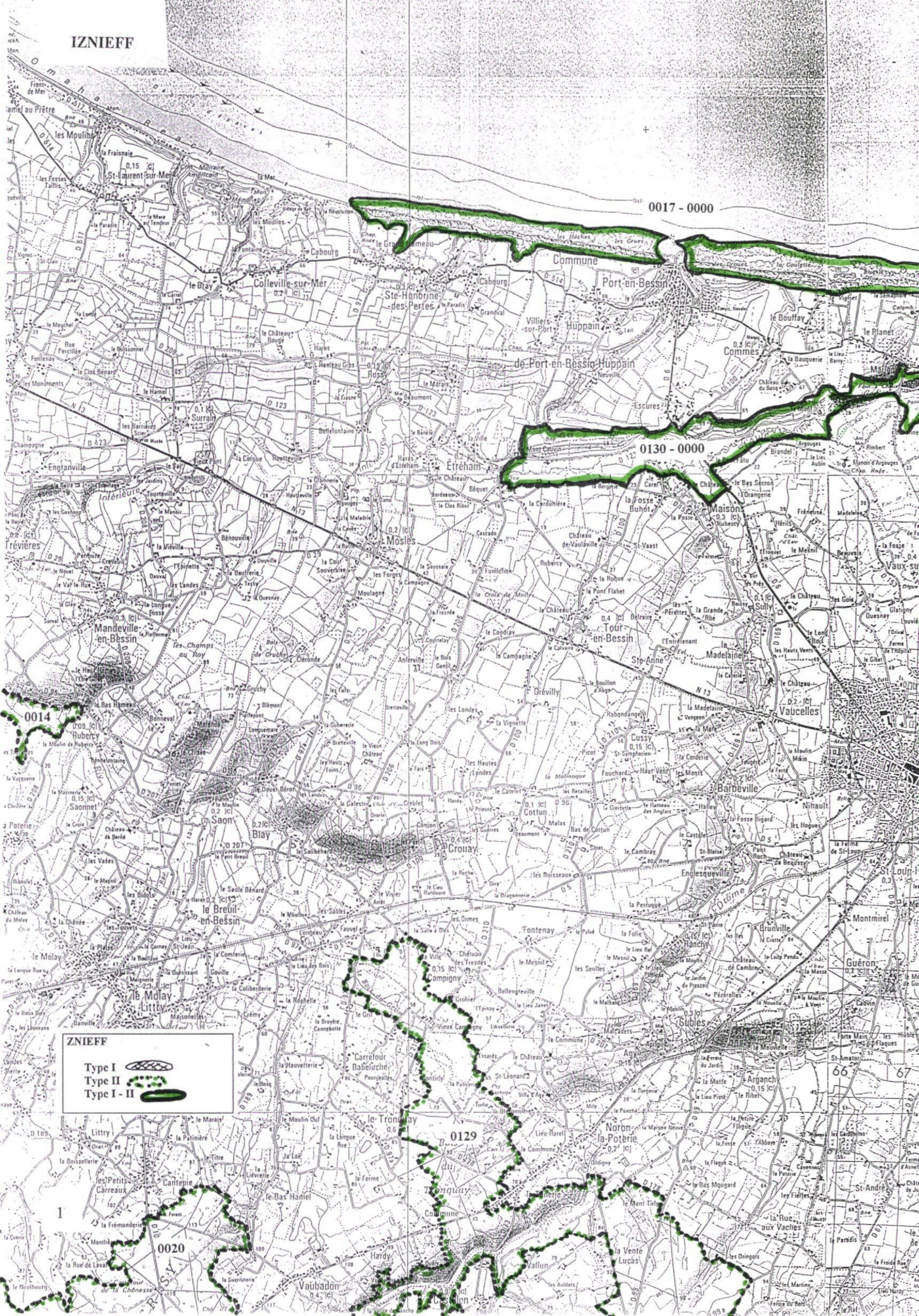
Enfin, il faut souligner l'intérêt géologique du site. En effet, on note ici un bel exemple de stratotype du Bajocien, notamment à Sainte-Honorine-des-Pertes, avec des phénomènes de résurgences de rivières sous-terraines au niveau des falaises.

0130

* Intérêt ornithologique : série classique des communautés de passereaux terrestres, fonction de la hauteur des strates végétales : de l'Alouette des champs au Pinson des arbres, en passant par la Locustelle tachetée et le Bruant jaune. Lieu de nidification du Pigeon ramier, du Pic vert, de l'Alouette des champs, de l'Accenteur mouchet, du Troglodyte, du Traquet pâle, du Rouge-gorge, du Merle noir, de la Grive musicienne, de la Locustelle tachetée, de la Fauvette à tête noire, de la Fauvette grisette, du Pouillot véloce, du Pouillot fitis, de la Mésange charbonnière, du Bruant jaune, du Pinson des arbres, du Cardonnet, de la Linotte mélodieuse, du Bouvreuil pivoine, de l'Etourneau, de la Pie bavarde et de la Corneille noire.

* Intérêt géologique : relief karstique engendrant des fosses (dont fosse Soucy) et autres pertes de l'Aure.

IZNIEFF



0017 - 0000

0130 - 0000

0014

0129

0020

ZNIEFF

- Type I
- Type II
- Type I - II

1

66

67

SITES



SITES Classés

N°	Dénomination
14081	Russy "If du Cimetière" A : 29.12.36 S :
14082	Ste Honorine des Portes "Val des Hachettes" A : 18.02.36 S : 0,72 ha

SITES Inscrits

N°	Dénomination
14115	"Falaises du Bouffay" A : 15.07.71 S : 39,39 ha
14116	"OMAHA-BEACH" A : 22.11.46 S : 136,76 ha Communes : Colleville, Vierville, St Laurent.

SITES

- Sites Inscrits
- Sites Classés
- Secteurs Sauvegardés



SITES Classés

N°	Ville
14076	Bayeux "Arbre de la Liberté" (tribunaux) A : 13.12.32 S :
14077	Bayeux "Hêtre pleureur" (jardin botanique) A : 13.12.32 S :
14078	Bayeux "Place du Général de Gaulle" A : 13.12.32 S : 4 ha
14079	Bayeux "Terrain de l'ancienne gare" A : 14.04.32 S : 0,40 ha
14080	Longues-sur-Mer "Chaos et falaise de Marigny" A : 16.11.18 S : 14,22 ha
14123	Meuvaines, Ver S/Mer "Coteaux et marais de Ver Meuvaines" D : 26.11.93 S : 427 ha

SITES Inscrits

N°	Dénomination
14113	"Falaises du pont Winston Churchill" A : 12.12.46 S : 11,60 ha Aromanches, Tracy-sur-Mer
14114	"Site des Blockhaus" A : 31.08.67 S : 21,81 ha Longues-sur-Mer
Secteur 14120	Sauvegardé Bayeux : "Centre ancien" D : 08.07.87 S : 81 ha

SITES

- Sites Inscrits
- Sites Classés
- Secteurs Sauvegardés

Site n° 14	OMAHA-BEACH
Communes	Colleville S/Mer - Vierville S/Mer - St Laurent S/Mer.
Type de milieu	Dune, Forêt, Estran
Intérêts	Paysager - Culturel
Protection	Site inscrit
Classement POS :	- / ND-NB / -

Site n° 13	Falaise et Estran rocheux du Bessin Oriental
Communes	Tracy S/Mer - Manvieux - Longues S/Mer - Commes - Port en Bessin Huppain - Ste Honorine des Pentès.
Type de milieu	Lande Estran, Falaise.
Intérêts	Géologique international, ornithologique (Int. National), Phycologique, Paysagers, Botanique.
Protection	ZNIEFF (17 - II) Sites inscrits - Sites classés
Classement POS :	UC-NE/ 2 ND/2 ND/ND - NDy /NDn/



Rochers du Calvados



Site n° 12	Marais Maritime et dunes Ver Meuvaines
Communes	Ver S/Mer - Meuvaines
Type de milieu	Estran - dune - zone humide - Marais - Tourbière
Intérêts	Géologique (int. International) - Ecologique - Botanique (Int. régional) - Ornithologique (intérêt national)
Protection	
Classement POS :	NDa - ND/NE

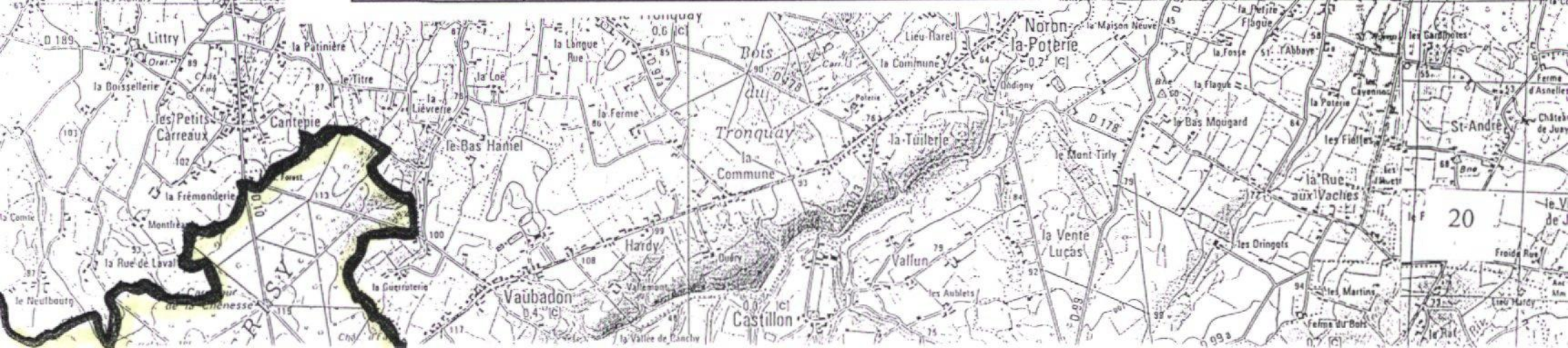
Site n° 15	Pentes de l'Aude-Bessin Fosse-Soucy
Communes	Port-en-Bessin, Commes, Longues S/Mer.
Type de milieu	Lande, Zone Humide.
Intérêts	Géologique (Int. International). Ornithologique
Protection	ZNIEFF : 0130 (I - II) Réserve libre.
Classement POS :	NDa - NDg - NC/NDn - NB - Nc/Nc

RESERVE NATURELLE

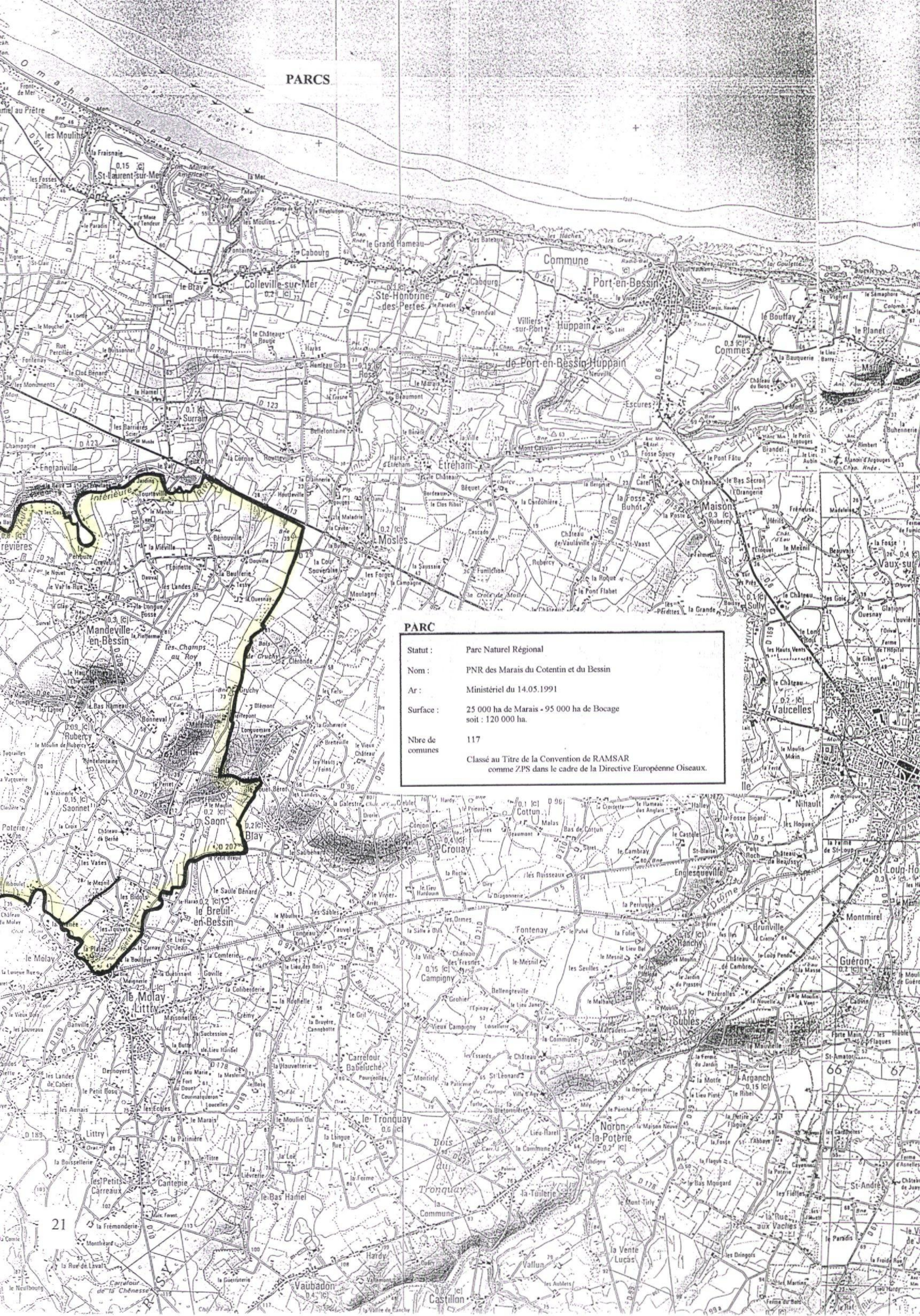


RESERVE NATURELLE

Nom	Forêt de Cerisy	Objet : Protection du carabe à reflets cuivrés (<i>chrysocarabus auritonens cupreónitens</i>).
Département	14 et 50	
Communes :	Montfiquet - Cerisy la Forêt	
S :	2 124 ha	
Création	2.03.1976	



PARCS



PARC

Statut : Parc Naturel Régional
Nom : PNR des Marais du Cotentin et du Bessin
Ar : Ministériel du 14.05.1991
Surface : 25 000 ha de Marais - 95 000 ha de Bocage
soit : 120 000 ha.
Nbre de communes : 117
Classé au Titre de la Convention de RAMSAR
comme ZPS dans le cadre de la Directive Européenne Oiseaux.

